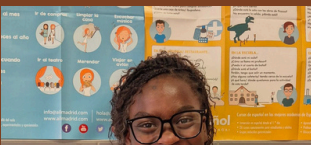


FEVRIER 2026 N°1

Entre nous

Bulletin de l'association
des anciens de l'EIC



<https://anciens-eic.fr>

40 rue Jules Watteuw
59200 Tourcoing
anciens.eic@wanadoo.fr
03 20 36 71 11
09 72 95 57 09



Association
des anciens
Ensemble scolaire EIC

Rentrer dans les cases quand le cadre devient carcan

La valeur travail a toujours occupé une place centrale dans mon histoire. Elle m'a été transmise très tôt, presque naturellement. Issu d'une famille ouvrière, aîné de quatre enfants, avec une mère auxiliaire de puériculture et un père peintre en bâtiment, le travail n'était pas une option ou un concept abstrait : c'était une réalité quotidienne, tangible, respectée.

Je n'avais pas huit ans lorsque, un matin vers 6h30, je suis allé chez le boulanger du quartier pour regarder comment il travaillait et m'essayer, modestement, à son métier. Bien plus tard, à seize ans, j'ai d'ailleurs touché du doigt cette profession pendant deux années. Très tôt donc, j'ai appris que l'effort comptait, que le sérieux était une valeur, même lorsque les résultats n'étaient pas toujours à la hauteur de l'investissement.

À l'école, justement, j'ai longtemps été ce que l'on appelle un élève besogneux : beaucoup de travail pour peu de reconnaissance. Toujours « limite », jamais vraiment dans les cases de la réussite scolaire attendue. En classe de troisième, le conseil de classe a tranché : BEP, et non seconde générale. J'étais en désaccord, mais à l'époque, l'avis des professeurs était prépondérant. Une orientation décidée plus qu'accompagnée, déjà une première étiquette.

Pourtant, issu du monde ouvrier, j'ai eu la chance de pouvoir continuer à avancer. Reprendre une première G adaptation, obtenir un bac G, puis, grâce à des rencontres et à des personnes bienveillantes (merci Pierre...), intégrer un BTS Action Commercial. Le parcours n'était pas linéaire, mais il existait, porté par la volonté et par ceux qui croient encore aux chemins de traverse.

Puis il a fallu entrer dans une autre case : l'armée. J'ai été casque bleu lors du conflit en ex-Yougoslavie. Une expérience fondatrice, humaine, exigeante, difficilement réductible à une ligne sur un CV, mais qui forge durablement un regard sur le monde, l'autorité et le collectif.

Dans ma vie professionnelle, les cases ont continué à s'imposer. Pour mon premier poste de manager en restauration rapide, j'ai dû démontrer que l'étude graphologique utilisée au recrutement n'était pas un reflet fidèle de qui j'étais, et que je n'avais sans doute pas été placé dans la « bonne » case dès le départ. Pendant seize ans, j'ai ensuite été responsable de magasin chez Aldi Marché. Là encore, rentrer dans les cases n'a pas été simple, d'autant plus dans une entreprise à culture très normée, dirigée « à l'allemande

», où même la place de la machine à calculer sur le bureau à droite, pas ailleurs relevait du cadre intangible.

Cherchant à changer de case, ou du moins à élargir le cadre, j'ai repris des études : une maîtrise en sciences de gestion, une VAE. Mais les marqueurs étaient déjà bien installés. « Tu es manager. Tu gères un centre de profit.

» Une étiquette solide, tenace. Peu importe les compétences humaines, l'expérience de terrain, la capacité d'adaptation ou d'accompagnement : à 54 ans, il est difficile d'exprimer d'autres aspirations professionnelles sans être ramené à cette définition unique.

Les cadres et les règles ne sont pas négatifs en eux-mêmes. Ils permettent à une société de fonctionner, de se structurer et de partager des repères communs. Ils donnent un sens collectif et facilitent l'organisation de la vie sociale et professionnelle. Les difficultés apparaissent lorsque ces cadres se figent et ne laissent plus de place aux parcours singuliers ou aux évolutions personnelles.

Peu à peu, l'individu peut alors être réduit à une étiquette : un niveau scolaire, un statut, une fonction, un intitulé de poste. Cette assignation influence le regard des autres, mais aussi la manière dont chacun se perçoit lui-même. **Ce glissement est discret, progressif, mais profondément marquant : on ne voit plus la personne dans sa globalité, seulement la case dans laquelle elle a été placée.**

Je crois profondément en la jeunesse. Mais je crois aussi qu'elle perçoit, avec son propre prisme, le malaise du monde du travail actuel. Elle voit les cases, les carcans, les parcours balisés, et souvent, elle les rejette. Non par paresse ou désengagement, mais par refus d'un modèle perçu comme rigide, peu compatible avec ses aspirations de sens, d'équilibre et de liberté.

La question n'est donc pas de supprimer les cadres, mais de les assouplir. D'accepter les détours, les bifurcations, les évolutions tardives, les identités professionnelles multiples. Une société qui n'offre que des cases étroites finit par produire de la frustration, du découragement, et parfois du renoncement.

Peut-être est-il temps de rappeler que derrière chaque étiquette, il y a une histoire, un chemin, et une richesse qui ne tient jamais entièrement dans une case.

Pierre Yves VERNERT

Une semaine EVARS riche en échanges au collège Charles Péguy

Au cours du mois de janvier, les élèves de 4e et de 3e du collège Charles Péguy ont vécu une semaine thématique EVARS (Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité), marquée par des temps forts de réflexion, de dialogue et de création.

Chaque élève a bénéficié d'un temps dédié en classe avec son professeur principal, permettant à chacun de s'exprimer, de questionner et d'approfondir des notions essentielles à leur construction personnelle et citoyenne.

Pour les classes de 4e, le thème retenu était l'égalité filles-garçons. Les échanges ont permis d'aborder les stéréotypes, les représentations sociales et les valeurs de respect et d'égalité. Les élèves ont donné vie à ces réflexions à travers des productions variées, réalisées tout au long de la semaine et exposées dans le grand hall de l'établissement. Cette exposition témoigne de leur engagement et de la richesse de leurs points de vue.

En 3e, la semaine EVARS a été consacrée aux choix éclairés et à la notion de consentement, des thématiques essentielles à l'approche de l'adolescence et de la vie future. Les élèves ont pu réfléchir aux notions de responsabilité, de respect de soi et des autres, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Au-delà des temps spécifiques, plusieurs enseignants ont également intégré ces thématiques dans leurs cours, favorisant une approche transversale et cohérente au sein de l'établissement.

La semaine s'est conclue par un temps symbolique et fédérateur, immortalisé par une photo de clôture, venant souligner l'implication collective des élèves et des équipes éducatives.

Cette semaine EVARS restera un temps fort de l'année, illustrant l'engagement de l'établissement à accompagner les élèves dans leur parcours éducatif, humain et citoyen. Un deuxième temps fort sera vécu par les 6e et les 5e en mars sur le thème du harcèlement. La semaine olympique sera la conclusion de cette première année d'expérimentation du programme EVARS.



EDITO BIS

Bonjour à tous nos adhérents et sympathisants.

Le mois de janvier se termine et tous les bons vœux ont été adressés à nos proches, à nos familles et nos amis.

Nous entrons maintenant en février qui nous invitera à peut-être faire une pause de milieu de trimestre et pour certains de goûter à la neige.

Cette période marquera aussi le milieu de l'année scolaire avec ses forums de métiers, ses journées portes ouvertes et surtout le choix de l'orientation de nos chers élèves.

Certains quitteront notre ensemble scolaire avec la tête remplie de souvenir et de savoir.

Nous espérons les accueillir au cours d'un rassemblement d'anciens élèves, organisé par notre association.

Notre association d'anciens de l'EIC est toujours bien présente et le foyer reste ouvert à chacun d'entre-nous.

Vous y retrouverez une ambiance chaleureuse pleine de souvenir.

Encore une dernière fois au nom de notre comité : « Bonne année à tous » et au plaisir de vous retrouver.

N'hésitez pas à consulter notre site internet.

Pierre DESSAUVAGES. Votre président

Liberté de l'Enseignement catholique sous contrat en France aujourd'hui

L'enseignement catholique sous contrat est-il encore un enseignement libre ?



Il fut un temps où l'Enseignement Catholique était appelé « Enseignement Libre » ...

Chapelle de l'Institution des Chartreux à Lyon

Alors que des centaines d'établissements d'enseignement catholique sous contrat d'association vivent des contrôles diligentés par le ministère de l'Education Nationale, à l'heure où resurgit une forme de laïcisme offensif, il semble utile de faire le point sur la marge de manœuvre dont dispose à ce jour un Chef d'établissement de l'Enseignement Catholique.

Vous sont présentés ici les repères communiqués aux chefs d'établissement par les services juridiques du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique :

La « vie scolaire » des établissements catholiques peut être contrôlée sur le registre de la protection des mineurs, chaque établissement reste pour autant **libre de son organisation**.

Le Chef d'établissement reste le maître de l'aménagement de l'année scolaire.

Toutefois il lui faut respecter :

- Une année scolaire d'au moins 36 semaines réparties en 5 périodes de travail de durée comparable séparées par 4 périodes de vacances.
- Les élèves doivent recevoir les heures d'enseignement prévues par la réglementation.
- Les enseignants payés par l'Etat doivent assurer l'intégralité du volume horaire prévu par leur obligation de service.

Toutefois, le Chef d'établissement peut librement déterminer la durée des séquences pédagogiques (la référence étant 55 minutes), seul le volume horaire

global correspond à une obligation réglementaire. La durée de la pause méridienne relève également de la liberté de chaque établissement, les obligations valant dans l'enseignement public n'étant pas « opposables » à l'Enseignement privé sous contrat.

Il apparaît donc clairement que le Chef d'établissement privé sous contrat n'est pas soumis aux règles d'organisation et de fonctionnements administratifs qui régissent les établissements publics ; il demeure le responsable de l'établissement et de la vie scolaire. C'est pour cette raison que la procédure disciplinaire prévue par le Code de l'éducation ne concerne que les établissements publics d'enseignement.

Par-delà l'aspect légal et réglementaire se trouve le véritable enjeu de nos établissements : **proposer un projet éducatif fidèle à l'Évangile et à l'enseignement de l'Église** en phase avec les besoins et les attentes des familles d'aujourd'hui.

Dans le respect de la loi, continuer à **mettre en œuvre cette liberté constitutionnelle** qui est celle de **la liberté de l'enseignement**.

Lors de la conférence de presse de rentrée, notre nouveau Secrétaire général de l'Enseignement Catholique n'a pas mâché ses mots :

« L'articulation du projet éducatif chrétien et de la liberté de conscience de chacun doit être clarifiée : allez-vous dans un resto chinois pour commander des pizzas ? Considérez-vous qu'emmenner vos enfants à une messe de mariage d'amis contrevient à leur liberté ? »

« Nos enseignants, agents publics de l'Etat, mais pas fonctionnaires, ne sont pas soumis au principe de neutralité. Ils peuvent témoigner de leur foi sans prosélytisme, ils peuvent proposer des temps d'intériorité en précisant qu'ils s'adressent à tous ou aux seuls chrétiens de manière facultative et ils peuvent même faire des mats chrétiennes en convoquant la métaphysique d'Aristote ! ».

L'Enseignement catholique en France est une véritable chance pour la construction d'une société où les

citoyens de demain apprennent à s'engager de façon éthique et responsable. Aucun des élèves ayant fréquenté nos établissements ne doit pouvoir dire qu'il n'a pas été sensibilisé, formé et informé sur le « fait religieux » qui n'est autre que la connaissance des religions dans la vie des hommes. Aucun élève n'étant passé par nos écoles ne doit pouvoir dire qu'on ne lui a pas proposé la Bonne nouvelle de l'Évangile et les trésors d'humanité que recèle l'Église catholique.

Les contrôles de l'État, si draconiens soient-ils, sont paradoxalement une grande chance pour la relecture de nos projets pédagogiques. Nous devons faire œuvre de

Robin DERIDDER

clarification et mieux distinguer la formation au « fait religieux » : la culture religieuse, de la catéchèse où se trouve proposée de manière vivante et authentique la foi chrétienne qui est l'origine et la fin de nos établissements catholiques.

L'adversité fait partie de la vie chrétienne, l'Enseignement catholique n'est pas épargné. La force et la pertinence de ses propositions sont la seule réponse recevable par ceux qui rêvent d'un enseignement unique, public et laïc.

RETOUR SUR NOTRE PROJET ERASMUS+ COMMON GROUND !

C'était il y a 6 ans déjà !

Nous avons accueilli les délégations grecques, finlandaises, italiennes et allemandes (17 adultes et 20 élèves) pour poursuivre notre travail débuté en Novembre 2018 à Frankenberg sur les migrants.

Le dernier temps fort de ce projet fût la plantation de l'arbre le 22 mars 2019 à l'entrée du site des Terminales. Un grand merci à nos jardiniers du jour, Thierry, David et Philippe.



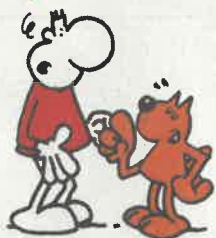
Nous avons récolté les premières pommes il y a quelques jours !
Signe d'une amitié durable et d'un projet qui porte ses fruits...



Estelle, Florence, Virginie et Sébastien.

	4					
					4	
				1		3
3			2			
5						
				4		3
4		4				3

Remplissez la grille de façon à ce qu'une zone de 5 cases contienne les chiffres de 1 à 5, une zone de 4 cases contienne les chiffres de 1 à 4, etc. Un chiffre placé dans une case ne peut se trouver dans aucune des cases qui l'entourent (y compris en diagonale).



Pour ou contre interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans ? (1/2)

Depuis le 10 décembre, en Australie (Océanie), les moins de 16 ans n'ont plus le droit de créer de compte sur plusieurs réseaux sociaux (TikTok, Instagram, Snapchat, YouTube...). Leurs comptes

déjà existants ont été supprimés. But : protéger les enfants et les ados des risques liés aux réseaux sociaux. En France, une **proposition de loi** sur le sujet sera débattue le 26 janvier (*lire p. 3*).

LA CLASSE DE CE2 A DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS, À TOURCOING (NORD),

RÉPOND



© Lola Gautier

La classe : Zacharia, Nolan, Wilhelmina, Savannah, Adam E., Enaïa, Simon, Maxence, Sunny, Elykiah, Sara, Elliott P., Kimberley, Elyo, Souleymen, Bastien, Ethan, Aliya et Veronica.

Ainsi que Hannah, Naïla, Émilie, Adam P. (hors photo), Malik, Raphaël et Elliott M. (absents le jour du débat).

Enseignante : Victoire Piccavet-Mal.

Débat organisé par Lola Gautier.

POUR : 57%

(13 enfants sur 23)

Simon



Harcèlement

« Des personnes écrivent des commentaires méchants quand on poste des photos sur les réseaux sociaux. Certains enfants subissent des moqueries et même du harcèlement ! »

Kimberley



Mauvais pour la santé

« Les écrans, c'est dangereux pour la santé des enfants. Si on regarde trop longtemps les réseaux sociaux, cela nous abîme les yeux. »

Savannah



Messages d'inconnus

« Sur les réseaux sociaux, on tombe parfois sur des personnes qui font semblant de nous connaître. C'est dangereux pour les moins de 15 ans ! J'ai déjà reçu des messages d'inconnus sur Snapchat. »

Souleymen



Attention aux arnaques

« Il faut faire attention aux canulars et aux arnaques. Des inconnus modifient leur voix pour nous insulter ou même voler de l'argent ! Les enfants et les ados ont plus de risques de tomber dans le piège. »

CONTRE : 43%

(10 enfants sur 23)

Sunny



Ne pas s'ennuyer

« Sans les réseaux sociaux, les enfants s'ennuient. Il n'y a pas que des mauvaises choses ! J'aime beaucoup aller sur YouTube pour m'occuper : je regarde des vidéos de dessin. »

Elykiah



Contrôle parental

« Si les parents contrôlent, je ne vois pas où est le problème. Par exemple, je sais que je n'ai pas le droit d'accepter des demandes d'amis sans avoir obtenu l'autorisation de ma mère. »

Maxence



Regarder des vidéos

« Sur les réseaux sociaux, on peut regarder plein de vidéos, sur des jeux vidéo par exemple. J'adore celles sur *Minecraft* ou *Roblox*. Je n'aimerais pas qu'on m'interdise de le faire ! »

Elliott



Envoyer des messages

« Mes parents savent que j'envoie des messages à mes amis sur les réseaux sociaux. Pour moi, ce n'est pas dangereux tant que les adultes savent ce que nous faisons et à qui nous parlons. »

Vivre l'interreligieux au

Comment mieux se connaître pour mieux se respecter !

Premier temps : visite de la mosquée As Salam, quartier de la Bourgogne à Tourcoing



En ouverture de cette journée placée sous l'interreligieux et la laïcité, les élèves de 3S ont pu visiter la mosquée de la Bourgogne, accueillis par l'imam, présent pour accompagner la classe et répondre aux questions des jeunes



Cette mosquée est inscrite dans le projet de rénovation du quartier de la Bourgogne et a été construite à côté de l'église Saint-Thomas. Reprenant le même style architectural que celui de l'église, cette mosquée ne possède ni minaret ni dôme, dans un souci d'intégration et de vivre ensemble. Les deux lieux de culte sont souvent des lieux d'échanges entre les deux confessions.



Les élèves ont ainsi pu découvrir le style intérieur de cette mosquée, bâtie non pas sur une architecture maghrébine ou arabe mais sur une architecture bosniaque. Le choix a été fait d'ancrer ce lieu de culte dans la culture européenne. La visite a permis de faire découvrir la salle de prière, la salle des ablutions ainsi qu'une salle annexe servant à la fois à la prière du vendredi mais également à l'enseignement.

Les élèves ont ensuite pu échanger avec l'imam sur les pratiques mais également les fondements de la religion, ce dernier insistant sur les valeurs du vivre ensemble et du respect de tous. De nombreuses questions ont été ainsi soulevées, aussi diverses que la théologie, les rites ou l'ouverture de l'islam à tous.



Au terme de cet échange, les élèves ont pu goûter à un nouvel exemple de la générosité de l'imam, qui les avait reçus, en repartant avec une collation.

2ème temps : visite de la pagode Wat Lao Boudhavibarn à Roubaix

Roubaix est la seule ville de la région des Hauts-de-France à abriter des Pagodes asiatiques. Après les événements qui ont secoué le Sud-Est asiatique, les réfugiés venus dans le Nord ont travaillé dans le textile, la confection et pour beaucoup à l'usine Michelin située près de Roubaix. La communauté s'est donc naturellement structurée dans cette ville et les villes voisines dans les années 1970 – 1975. La ville compte actuellement 5 pagodes. Nous avons pu nous rendre avec les élèves d'une classe de 3^{ème} à la Pagode « Bouddha Viharn » de Roubaix le lundi 26 janvier.



Créée sous statut Loi 1901 par des ressortissants Laotiens, l'association a obtenu le statut de congrégation religieuse et accueille aujourd'hui des moines permanents : 3 Bonzes venus du Laos qui s'engagent à ne pratiquer aucune activité salariée et à ne pas solliciter d'aides sociales. Les moines vivent des dons qu'ils vont « glaner » auprès de la population.

Les cérémonies ont lieu le dimanche au minimum une fois par mois, ouvertes à tout public.



Les élèves ont pu découvrir le temple, réalisé en partie par les membres de la communauté et les moines, inauguré en 2019. Ils se sont déchaussés et ont pu admirer la charpente réalisée par les compagnons du tour de France, sans clou ni vis. Les épisodes marquants de la vie de Bouddha (l'Eveillé) y apparaissent sur quelques tableaux et représentations.



Les moines ont pu rejoindre le groupe d'élèves après trois coups portés sur le gong, pour un moment d'échanges. Le moine est d'abord passé parmi les élèves avec un bol à aumônes (Patta ou Bat) pour récupérer les dons qu'ils avaient apportés pour la communauté et se sont installés sur les « poufs » en tissu, toujours déchaussés, pour écouter la parole du moine bouddhiste qui leur a expliqué sa vie monastique fondée sur la méditation et le ressourcement - sur soi (respiration) comme sur le moment présent. Il y a 227 règles quotidiennes à respecter dans le canon Théravada ! Les moines portent une robe (bhikkhu) de couleur saumon/orange (couleur du renoncement, de la simplicité, de la non-attache) qu'ils doivent draper autour de leur corps, composée de multiples pièces de tissus représentant les champs de rizières vus d'en haut. Les élèves ont pu comprendre la « philosophie » bouddhiste et se sont vu offrir un petit bracelet béni par les



moines, sorte de porte-bonheur.



3^{ème} temps : visite de l'Eglise Saint Christophe à Tourcoing

Dernière étape de cette sortie, l'église Saint-Christophe, au centre de Tourcoing, fut présentée aux élèves qui n'avaient pas encore épuisé toute leur curiosité, loin de là !

Devant la façade de l'édifice, puis à l'intérieur, en déambulant dans la nef, devant le chœur et jusque dans la sacristie, M. Hof, M. Hossaert, professeurs d'histoire-géographie et Mme Daviaud, responsable de la Pastorale, ont raconté l'histoire de ce lieu emblématique de la ville, dont les fondements remontent au XI^e siècle, et en ont présenté l'organisation générale.





L'attention des élèves fut notamment attirée par le clocher, qui abrite depuis le XVIIe siècle un carillon composé de 62 cloches. A l'intérieur, la présence imposante de l'orgue, installé au-dessus du porche, n'a pas laissé insensibles les jeunes visiteurs.

L'exposé fut l'occasion de rappeler les fondements du christianisme, de la vie de Jésus à la place du culte des saints, en passant par l'évocation des sacrements et du mystère de la Trinité, au cœur de la foi catholique. Les souvenirs récents des visites précédentes ont grandement enrichi les échanges. Nos guides ont pu souligner que les valeurs chrétiennes d'empathie, de bienveillance et de charité avaient été également

mentionnées par l'imam et les moines. Que de liens !

Dans la chapelle latérale décorée de représentations de la Cène, le tabernacle eut droit à son tour aux questions des élèves, avant que la visite ne s'achève dans la sacristie.

Le mobilier et les objets du culte furent présentés - calice, clochette et bouteille de vin blanc -, ainsi que les vêtements du prêtre (aubes et étoles), dont les couleurs symboliques furent également expliquées. C'est avec un petit goût d'hostie (non consacrée) que les élèves ont pu rassasier leur curiosité et sortir de l'église pour retrouver le chemin du Collège, dans une animation joyeuse encore porteuse d'échanges fructueux sur les différences entre les religions et spiritualités (re)découvertes.



Sudoku
niveau
moyen

	9						
			5 7			4 1	
			8		3 5		
	1			9		8 3	
		5 7		8 9			
9 4			3			7	
	5 2			1			
8 3			4 2				
						9	

<http://www.e-sudokus.fr>

n° 29517 - Niveau Moyen

	9		3			5 4	
5				2			3
			1			8	
			8		1 9 2		
	6			5			3
	2 8 6			3			
		3			4		
4				1			9
9 5					7		8

<http://www.e-sudokus.fr>

n° 76R10 - Niveau Moyen

Sudoku
niveau
difficile

			5		7 9 1		
			8			5	
		3					7
4					5		
	1 8 4			5 2 7			
		5					9
3					6		
	5			4			
	9 4 2		3				

			9		1		
9 4			3		2		
					1 7		
5		2			6		
3 8			9			2 1	
			8		6		7
	9 3						
		5		6			4 8
			2	9			

LA LEGENDE DES EXPRESSIONS

Suite de notre rubrique. Savez-vous que l'origine de certaines expressions que nous utilisons dans la vie courante, remontent à la Bible, aux Evangiles ou à la tradition chrétienne ? En voici quelques exemples...

Judas

C'est au moment de la période de Pâques que Judas l'Isariote, disciple de Jésus, le livra contre 30 deniers. Il embrassera son maître pour indiquer aux soldats qui ils doivent arrêter. Ce baiser de Judas est l'archétype de la trahison la plus infâme : feindre l'amitié pour mieux trahir ! Et avec le temps, l'expression "Judas" est restée pour signifier une trahison...

Un bouc émissaire

C'est celui que l'on rend responsable de tous les malheurs, sur qui la collectivité se décharge de ses fautes en allusion à la tradition hébraïque. Cette tradition se matérialisait, le jour de la fête des Expiations, par la chasse dans le désert d'un bouc chargé des péchés d'Israël. Ce bouc émissaire est la préfiguration du rôle que Jésus-Christ remplira sur la Croix.

Porter sa croix.

Dans l'évangile selon St Mathieu, Jésus invite ses disciples à supporter les épreuves qu'ils auront en son nom. Lui-même portera sa propre croix le jour de son exécution. Par extension, cette expression signifie endurer une épreuve qu'on ne peut partager avec autrui.

Pleurer comme une madeleine.

Cette expression trouve son origine dans l'histoire de Marie de Magdala (Marie-Madeleine) qui est une des femmes qui ont suivi Jésus tout au long de

son ministère. Elle assiste à sa crucifixion et elle est la première à trouver le tombeau vide. Dans l'évangile selon St Jean, Marie-Madeleine est la femme pécheresse qui pleure sur les pieds de Jésus. La tradition populaire en fera le symbole de la femme qui se repent à chaudes larmes.

Des Agapes.

Du grec "agapé", ce mot marque la fraternité que les premiers chrétiens partageaient autour d'un repas en commun. Aujourd'hui ce terme est plus particulièrement utilisé lors des grands repas familiaux ou associatifs.

Adorer le veau d'or

Le peuple hébreu s'était construit une idole à adorer en forme de veau pendant que Moïse était sur le mont Sinaï à l'écoute de Dieu qui lui remettra les Dix Commandements. De nos jours cette expression signifie "vénérer l'argent".

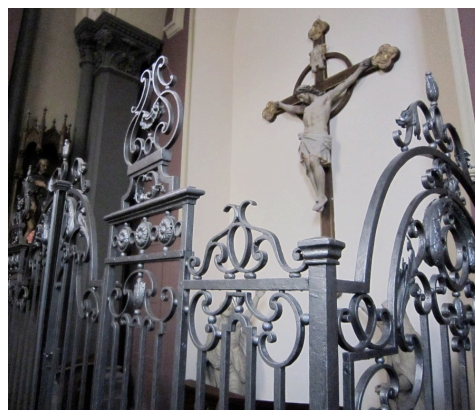
Capharnaüm

Les vacances sont souvent l'occasion de faire un peu de rangement chez soi où il règne quelquefois un vrai capharnaüm...

A l'origine, Capharnaüm est la ville où Jésus commença son ministère. La grande activité commerciale de cette ville lui a valu de devenir un symbole de désordre.

Alors n'hésitez plus et, à l'occasion d'un prochain vide-grenier, faites le tri dans ce capharnaüm....

Pascal Deneuille



Croix de Mission 1905 - Eglise Saint Piat Roncq
(Photo Pascal Deneuille)

Un monde ancien disparu !

Rendu obsolète par l'essor du téléphone portable, les cabines téléphoniques ont disparu du paysage urbain. Cette disparition est le signe tangible du basculement de notre société dans le monde numérique et avec elle la dématérialisation des démarches administratives...

Une révolution, par définition, engloutit un monde ancien et elle le fait souvent de manière rapide, presque brutale. D'un coup, des objets deviennent inutiles, des gestes et des habitudes n'existent plus. Passer un coup de fil depuis une cabine téléphonique était hier encore une chose on ne peut plus banale. Maintenant c'est fini. En plus de vingt ans les plus de 70 millions de portables en activité en France ont rendu inutile ces parallélépipèdes aux parois transparentes qui jalonnaient les villes et les campagnes.

Rappelez-vous il n'y a pas si longtemps, lorsque vous arriviez sur votre lieu de vacances, vous vous précipitiez dans la cabine téléphonique la plus proche pour rassurer vos parents que vous étiez bien arrivés. Il fallait quelquefois faire la queue avant de pouvoir accéder à l'appareil. Il existait à l'époque des appareils téléphoniques où il fallait mettre des pièces de monnaie en prenant garde d'avoir de la monnaie complémentaire si votre conversation téléphonique durait plus longtemps que prévu sinon vous étiez coupé. Puis, plus tard, ce fut des cartes prépayées qui ont remplacé ces appareils archaïques et dont les collectionneurs se sont ensuite emparés... Rappelez-vous les bottins téléphoniques accrochés près de l'appareil. Oui tout ce monde ancien a bien disparu !

A leur apogée en 1997 il existait près de 300.000 cabines téléphoniques en France dont certaines étaient même plus larges et sans portes pour permettre les personnes en fauteuil roulant d'accéder à l'appareil. En vingt ans ces téléphones publics sont devenus de moins en moins fréquentés. Preuve de cette désaffection, les cartes à puces prépayées ont cessé d'être commercialisées

au printemps 2014. Puis les téléphones portables sont entrés dans les poches des Français en même temps que leurs tarifs diminuaient. En 2024 98 % des Français possèdent un portable.

Tu me rappelles ?

C'est donc une page de l'histoire des télécommunications qui s'est tournée. A l'origine, les téléphones publics se trouvaient essentiellement à la mairie, à la poste ou dans les cafés, voire chez les particuliers les plus aisés. Les appareils fonctionnaient avec un jeton. Le paiement par pièces est apparu à partir de 1955. Au début des années 1970, l'Etat a lancé un vaste plan de développement des publiphones pour compenser le sous-équipement des foyers en téléphone fixe. Il fallait en effet parfois attendre deux ans pour se faire installer une ligne à domicile et on pouvait payer ce branchement en plusieurs fois à « France-Télécom » !

Puis les cabines aux parois de verre telles que nous les connaissions ont commencé à fleurir partout dans les rues et avec elles des pratiques que les moins de vingt ans d'aujourd'hui ne peuvent pas connaître. Dans les diners de famille il est souvent évoqué ce monde ancien à nos enfants et petits-enfants accros à leurs smartphones...

Ces cabines téléphoniques dépassaient parfois leur fonction première. Elles servaient à l'occasion de refuge au piéton en cas de pluie ou d'abri précaire pour les sans-abris. Il n'est pas rare non plus de nos jours de voir que ces cabines servent maintenant de « boîtes aux livres »... Une belle reconversion !

**Pascal
Deneuve**



Liberté de l'Enseignement catholique sous contrat en France aujourd'hui

« Vous avez dit caractère propre » ?

Les tensions récentes autour de la liberté de l'enseignement catholique, dont le « caractère propre » menacerait une certaine conception de la laïcité, a provoqué bien des réactions et bien des mises au point. Je vous en présente quelques-unes recueillies dans la presse et notamment le journal « La Croix » en date du lundi 12 janvier 2026.



Jusqu'à plus ample informé, l'Enseignement catholique sous contrat est bien une école de la République ! Il lui faut traiter du « **fait religieux** » dans le respect des programmes nationaux et dans le cadre des disciplines scolaires. Cela constitue **une mission d'Eglise au service de toute la société** et cela va irriguer **l'ensemble de son projet éducatif**. Le génie propre de nos établissements catholiques sous contrat devrait être **d'articuler sans confusion des approches culturelles pour tous et des propositions culturelles pour ceux qui le souhaitent !**

Des auteurs reconnus comme **René Nouaillhat** ou encore **Dominique Moreau**, qui ont travaillé au sein de la mission « enseignement et religions » apportent des précisions salutaires sur le sujet, **Guillaume Prévost** rappelle quant à lui le sens du « contrat d'association » :

« Le « caractère propre » mentionné comme tel par la loi Debré de 1959, ouvre un espace de liberté pour faire bénéficier ceux qui le souhaitent (élèves, familles, personnels des Organismes de Gestion et enseignants) d'une proposition de la foi chrétienne (initiation, approfondissement et célébrations). Mais beaucoup plus largement il permet d'ouvrir des espaces d'innovation pédagogique et éducative inspirés par les orientations de ses tutelles congréganistes ou diocésaines : ouverture à l'universalité, à la solidarité, à la relation à autrui, au corps, à l'intériorité, à l'art, au symbolique et au spirituel. »

En tant que tel, nous rappelle René Nouaillhat, ce « **caractère propre** » ne concerne donc pas l'enseignement disciplinaire. Il ne peut y avoir aucune activité culturelle ni confessionnelle dans le cadre des programmes relevant du contrat d'association.

Mais rappelle également que **la dimension religieuse de la culture et la dimension culturelle des religions est une donnée qui relève de la mission éducative et de la laïcité, non seulement dans les établissements sous contrat mais également dans les établissements publics !** (Cf. le rapport Régis Debray 2002)



On mesure ici toute l'exigence d'une démarche qui se garde de tout prosélytisme mais qui en aucun cas ne cache son identité d'Enseignement Catholique !

L'Enseignement Catholique est bien sur une ligne de crête : il s'agit à la fois de participer pleinement au service public (sans se banaliser en enseignement privé subventionné), d'assumer le caractère associatif d'intérêt général de ses établissements sans tomber dans une logique commerciale et de remplir sa mission de service d'Eglise sans prosélytisme.

Nos établissements peuvent être d'incroyables **laboratoires où le fait religieux serait étudié à la fois dans les différents savoirs disciplinaires et dans le vécu des croyances !**

La République loin de redouter que nos établissements soient des foyers de « résistance » à la laïcité, doit comprendre d'urgence que l'Enseignement Catholique est un outil exceptionnel au service d'une éducation « intégrale » où l'homme est capable de lever les yeux vers le Ciel !



De son côté, le nouveau Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, Guillaume Prévost, se refuse à valider une conception réductrice de la laïcité qui condamnerait l'Enseignement Catholique à une stricte neutralité pour être associé au bien commun. Il y aurait d'un

côté **l'enseignement laïc** et de l'autre **le projet chrétien**. Cette distinction, nous dit le secrétaire général, aboutit à une situation inacceptable où cohabiteraient le temps scolaire dédié à aux programmes obligatoires et temps non scolaire pour le projet éducatif chrétien !

Mais dès lors que les programmes s'étendent à la construction de la personne : enseignement moral et civique, éducation à la santé, etc. cette juxtaposition n'est plus tenable.



Guillaume Prévost rappelle avec force que lorsque l'Eglise éduque, elle rejoint **tout homme et tout l'homme** dans un service universel lié à la dignité de la

personne humaine. L'école catholique n'est pas réservée à quelques-uns, la Bonne Nouvelle est pour tous !

L'enracinement chrétien de l'école catholique est en vue de tous ! (Evêques de France, Lourdes novembre 2025).

Le pape Léon XIV a rappelé récemment ce qu'était l'« atmosphère évangélique » telle que voulue par Vatican II : *« L'école catholique est un environnement où la foi, la culture et la vie s'entremêlent (...), un environnement vivant où la vision chrétienne imprègne chaque discipline et chaque interaction. »* Pour l'Eglise, poursuit le pape, l'éducation, c'est *« la manière concrète dont l'Évangile devient geste éducatif, relation, culture »*. Rien n'y force la liberté de conscience. Rien n'oblige à croire. Mais l'Eglise témoigne de ce qui la fait vivre.

Alors, est-ce compatible avec le service public ? Le patron de l'Enseignement catholique affirme avec une belle conviction que : *« au travers du contrat d'association, la puissance publique se porte garante des libertés publiques au premier rang desquelles la*

liberté de conscience des familles. La liberté de l'enseignement garantit et favorise le pluralisme des projets éducatifs. C'est précisément la singularité du projet éducatif chrétien qui justifie l'association ! »

On le comprend bien, les établissements d'enseignement catholique sous contrat n'ont surtout pas à s'aligner sur les établissements publics, ce serait un non-sens !

Toute la réflexion actuelle de l'Enseignement catholique peut reprendre à son compte une formule d'un ancien Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, **Paul Malartre** :

« Le caractère propre, c'est peut-être tout simplement l'art de ne pas séparer l'acte d'enseigner, l'acte d'éduquer et la proposition d'un certain sens de la vie ».

Robin DERIDDER



Félicitations à Chochana-Grâce BIONGO en 4ème ID qui a obtenu le diplôme d'encouragement suite au concours du Plumier d'Or.



En route vers le Grand Est !

Depuis mon plus jeune âge, j'ai souvenir de ma mère qui parlait des Ardennes. Elle évoquait, enjouée, la vallée de la Semoy, Bouillon, les grottes de Han... Il est bien connu qu'on visite peu ce qui est proche de chez soi. Il a donc fallu que je sois en région parisienne pour visiter cette belle région franco-belge.

Et suivant notre habitude nous nous sommes arrêtés en route....

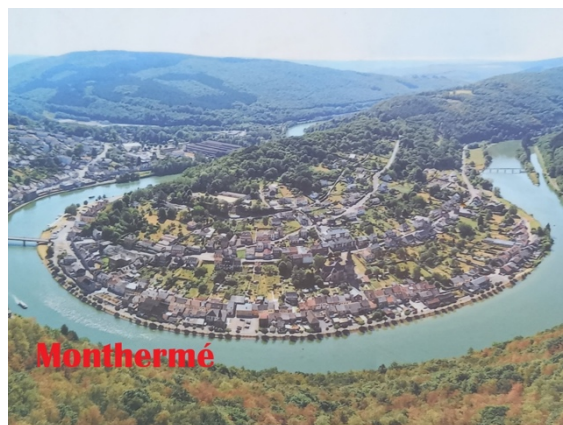


Chacun faisant à sa Guise, c'est notre 1er arrêt pour visiter le Familistère Godin. Les coronas artésiens abritaient les mineurs, les courées de la banlieue lilloise : les ouvriers du textile... Le Familistère : le personnel des fonderies Godin et leur famille. Edifié à partir de 1859, on y trouvait différents types d'appartements, des magasins coopératifs, des écoles, une nourricerie, un théâtre, une piscine... Cette création sociale est impressionnante par sa dimension et son organisation.

Nous arrivons à Sedan pour découvrir le château fort le plus grand d'Europe : 35.000 m², il pouvait accueillir 4000 soldats. L'extérieur mérite d'en faire le tour avant d'entrer dans la cour. L'intérieur est essentiellement dédié aux animations (pas de meubles d'époque) et une partie abrite un hôtel. Quant à la ville de Turenne, sa tristesse est hélas le reflet de la faiblesse de l'activité économique locale.



Nous commençons notre séjour par une balade au-dessus des boucles de la Meuse et de la Semoy avec arrêts à Monthermé et Bogny sur Meuse. La route semble étroite et difficile mais il y a peu de circulation et on peut atteindre les 400 m d'altitude facilement, avec un bon ...GPS ! Journée de belles découvertes de ces paysages superbes que sont les méandres de la Meuse, les roches impressionnantes ainsi que le monument des 4 fils Aymont, sous un soleil ardent...



Retour par Charleville Mézières. Le premier arrêt est pour admirer la très élégante place Ducale (même si le beffroi déçoit). De style Louis XIII, c'est une des plus belles places d'Europe. Il faut en faire le tour pour apprécier la galerie d'arcades et ses pavillons puis continuer par le musée Rimbaud et enfin (à l'opposé) visiter le quartier de la Basilique Notre Dame. Pour voir le clocher revenez dans 5 ans mais entrez, profitez de la luminosité des 68 vitraux de Dürrbach, un ami de Picasso, même si leur compréhension est "parfois" difficile.

Et, près de l'hôtel de ville, allez saluer la statue d'un vieux copain de classe, le chevalier Bayard, (sans beurre et sans brioche disait-on), qui a sauvé le siège de Charleville en 1521 !

Le surlendemain nous quittons la France par Mouzon. Ce gros bourg était fortifié et la porte de Bourgogne en est le dernier vestige. Après la visite de l'abbatiale, bien restaurée au 19^{ème}, un regard sur la belle fresque en hommage à la famille d'industriels Sommer (fabricant de feutre, qui nous a permis de marcher « à pas feutré... »)

Arrivée à Bouillon (peu après 11h...). Ici aussi le château est imposant. Il surplombe la Semoy bordée de



restaurants et de locations de pédalos. Comme à Sedan c'est l'extérieur qu'il importe de voir, l'intérieur étant plutôt dédié aux enfants. C'est à partir de Bouillon que nous rayonnons. Cap d'abord sur Dinant. L'arrivée est impressionnante : la Meuse s'écoule entre les roches au-dessus desquelles la citadelle a fait barrage à l'ennemi et où le jeune lieutenant Charles de Gaulle a été blessé en 1914, lors de son baptême du feu.



Pour nous

Ce village serait le mieux préservé de Belgique. Toutefois c'est contesté - et contestable - après avoir vu Celles. Nous poursuivons vers Orval. Si l'on ne peut visiter que les ruines des abbayes précédentes, les moines refusant les visites de l'actuelle abbaye, c'est néanmoins très intéressant. Sans parler bien sûr de la dégustation de bière et de fromage car en Belgique on ne peut pas manger que du chocolat !



rafraîchir, nous avons visité la grotte "Merveilleuse", à proximité de la ville, considérée comme l'une des plus belles d'Europe. La visite se fait à pied, sur 3 étages jalonnés de galeries et de cascades.

En tant que voisin, cette balade me semble justifiée...et si, comme moi, vous vous êtes éloigné, c'est un bon motif de revenir !

Au cours de ces derniers jours en Wallonie nous sommes d'abord allés à Celles. Petite village joliment conservé, avec une belle église romane et la chapelle de l'ermitage qui abrite les reliques de Saint Hadelin. Après une visite intéressante du château voisin de Vêves, nous quittons la province de Namur pour rejoindre la province de Luxembourg avec un arrêt à Chassepierre.

francis.dillies@yahoo.fr
(promotion 1970)

Sudoku niveau facile

			1		9			
	9	1				3	7	
	7		8	2			6	
	3	9	4		1	8	2	
8				3				5
	2	4	9		8	7	3	
	6			9	4		8	
	5	8				2	9	
			3		5			

		5	8	4				
	3	6		9	5			
					3	7		5
6		4			9	5		1
	7			1			9	
5		1	4			8		2
8		3	6					
			9	3		4	8	
				8	1	2		

Le Franciscain de Bourges

Dans le numéro 2023-1 d'«Entre-nous» avons évoqué les belles découvertes que l'on pouvait faire dans les boîtes aux livres qui fleurissent dans nos villes et villages. Lors de mes dernières vacances en Haute Savoie, c'est un livre en édition originale, de plus dédié par l'auteur... que j'ai trouvé. Il s'agit du «Franciscain de Bourges» de Marc TOLEDANO.

Le livre

Ce livre, publié en 1967 chez Flammarion, n'est pas un roman, mais une histoire vraie. Nous sommes en septembre 1943. En cette sombre période de l'occupation Allemande, la Gestapo multiplie les arrestations. Yves Tolédano, résistant et frère de l'auteur du livre, est arrêté en flagrant délit d'espionnage d'une base aérienne allemande. Il est torturé par ses geôliers. Son frère Marc Tolédano, venu lui rendre visite, est à son tour emprisonné et torturé dans les cellules de la prison du Bordiot à Bourges.

C'est alors que ce produit l'évènement central qui donne un caractère exceptionnel à ce récit : Alfred Stanke, un Franciscain allemand, gardien à la prison, vient au secours des deux frères Tolédano, au péril de sa vie et à l'insu de la Gestapo. Il prévient leur famille, transmet des messages et sauve du désespoir ces deux jeunes résistants. Il sauvera d'ailleurs de nombreux autres détenus. Au cœur des années noires de la guerre, dans un monde de torture et d'angoisse, la figure du Frère Alfred, homme simple et charitable qui, sous l'uniforme «vert-de-gris» a su conserver son idéal religieux, apparaît comme un lumineux exemple. Elle confère à ce récit historique, un sens profondément humain.

Le film

Le film est une fidèle adaptation du récit de Marc Tolédano. Il a été réalisé en 1968 par Claude Autan-Lara et tourné à Bourges.

C'est Hardy Krüger qui interprète le rôle du moine Franciscain. On retrouve les autres acteurs principaux ; Jean-Pierre Dorat (Marc Tolédano) et Gérard Bernet (Yves Tolédano). L'acteur bien connu, Christian Barbier, joue le rôle de l'Abbé Barret.

Le début du film est particulièrement fort avec la torture des frères Tolédano. Hardy Krüger est parfait dans le rôle de ce moine courageux. Claude Autan-Lara signe ici un drame de guerre sur une figure historique peu connue du grand public. Un infirmier militaire de l'armée allemande, moine franciscain, tout sauf partisan des idées nazies, va soigner deux jeunes résistants français capturés par la Gestapo de

Bourges. Signalons que Hardy Krüger, jouant le rôle d'Alfred Stanke, refusera de toucher son cachet pour l'interprétation de son rôle dans le film.

Une histoire exceptionnelle

Malgré ses actes héroïques, Alfred Stanke est fait prisonnier par les Américains en 1944. Il est transféré aux Etats-Unis. Toutefois, ses camarades de la Résistance le feront sortir en écrivant au Président Roosevelt. Il est libéré en octobre 1945. Il décède en 1975 et ses obsèques ont eu lieu en la cathédrale Saint-Etienne de Bourges. Ayant souhaité reposer en France, il est aujourd'hui au cimetière de Saint-Doulchard. A Bourges une plaque commémorative est apposée à la prison de Bordiot. Après la guerre, l'auteur Marc Tolédano entre les affaires et il est chargé des relations internationales de la Compagnie de Saint-Gobain. Passionné de voyages et de ski, il décède le 31 octobre 1986 à Poissy dans les Yvelines dont il a été maire-adjoint.

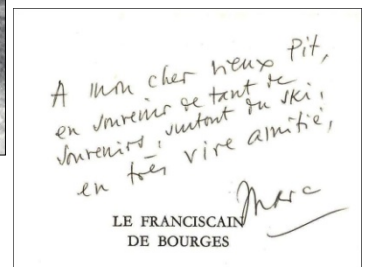
Le film est disponible en DVD sur le site de la FNAC et le livre en version ebook. Ce film mériterait d'être rediffusé à la TV...

Pascal Deneuveille



Marc Tolédano et le Frère Alfred Stanke en 1965

Dédicace de l'auteur



Après les bons résultats des BTS, nous découvrons des résultats tout aussi bons des baccalauréats Général, Technologiques et Professionnels ! Bravo à tous ces jeunes qui ont travaillé et étudié pour obtenir ce sésame, bon courage à ceux qui passeront les oraux de rattrapage dans quelques jours.

Un bravo tout particulier à Evan Tasse, élève en dispositif Ulis, qui vient d'obtenir son baccalauréat AGORA Mention Bien ! L'ensemble de ses professeurs, Laëtitia, Stéphanie, ses AESH, David et nous tous, sommes très heureux de sa réussite et aussi un peu fiers on l'avoue.



Décès



Dominique HOUPLINE

Décédée le 31 juillet 2025 à l'âge de 76 ans.

L'abbé Pierre POULET

Professeur à l'EIC

Décédé le 29 octobre 2025 dans sa 84^e année.

Ginette HERPOEL née LAMBOIS

Décédée le 12 novembre 2025 à l'âge de 73 ans.

Brigitte DELPLANQUE

Veuve de Jacques VERNERT

Décédée le 22 novembre 2025 dans sa 74^e année.

Solange VABESIEN-BETTE

Veuve de René VANBESIEN

Décédée le 6 janvier 2026 dans sa 101^{ème} année.

Nous sommes "nos petites de Charles de Foucauld". Élèves et élèves du dispositif Ulis, jardiniers en ont œuvré ensemble dans le du collège et ont le prix



fiers de graines de 6eD devenir potager obtenu

"PROMESSE" 🏆 lors de leur participation à la coupe de France du potager 2025 🏆 organisée par l'association Landestini.

FÉLICITATIONS pour leur engagement et pour leur travail d'équipe. Ce prix est une récompense et une reconnaissance des efforts accomplis pour mener à bien un projet.

BRAVO à tous ! Soyez fiers de votre accomplissement.



WWW.AGENOR.FR



Nous entretenons aussi la confiance



lundi-jeudi-18h30/21h
vendredi-17/20h
samedi-dimanche-11h30/14h

Ensemble Scolaire EIC
Tourcoing

- www.eic-tourcoing.fr
- www.lecubeeic.fr
- www.eicformation.fr
- www.ecolesaintlouis-tourcoing.fr
- www.collegecharlespeguy.fr
- www.charlesdefoucauld-eic.fr
- www.stgabtourcoing.fr
- www.ccl.eic-tourcoing.fr
- www.lyceemarienoel.fr
- www.lycee.eic-tourcoing.fr
- www.eicsup.eic-tourcoing.fr

5	9	4	1	6	3	7	2	8
2	8	3	5	7	9	6	4	1
1	7	6	8	2	4	3	5	9
6	1	7	4	9	5	2	8	3
3	2	5	7	1	8	9	6	4
9	4	8	2	3	6	1	7	5
7	5	2	9	8	1	4	3	6
8	3	9	6	4	2	5	1	7
4	6	1	3	5	7	8	9	2

2	9	1	3	8	6	7	5	4
5	8	4	7	2	9	6	1	3
6	3	7	1	4	5	8	9	2
3	4	5	8	7	1	9	2	6
7	6	9	4	5	2	1	3	8
1	2	8	6	9	3	5	4	7
8	1	3	9	6	4	2	7	5
4	7	2	5	1	8	3	6	9
9	5	6	2	3	7	4	8	1

Moyen

6	8	3	1	7	9	4	5	2
2	9	1	5	4	6	3	7	8
4	7	5	8	2	3	1	6	9
7	3	9	4	5	1	8	2	6
8	1	6	7	3	2	9	4	5
5	2	4	9	6	8	7	3	1
1	6	7	2	9	4	5	8	3
3	5	8	6	1	7	2	9	4
9	4	2	3	8	5	6	1	7

2	1	5	8	4	7	3	6	9
7	3	6	2	9	5	1	4	8
9	4	8	1	6	3	7	2	5
6	8	4	3	2	9	5	7	1
3	7	2	5	1	8	6	9	4
5	9	1	4	7	6	8	3	2
8	2	3	6	5	4	9	1	7
1	5	7	9	3	2	4	8	6
4	6	9	7	8	1	2	5	3

facile

2	4	6	5	3	7	9	1	8
1	7	9	8	4	2	3	5	6
5	8	3	9	1	6	4	2	7
4	3	2	7	8	9	5	6	1
9	1	8	4	6	5	2	7	3
7	6	5	3	2	1	8	4	9
3	2	7	1	5	8	6	9	4
8	5	1	6	9	4	7	3	2
6	9	4	2	7	3	1	8	5

6	5	7	9	2	1	4	8	3
9	4	1	7	3	8	2	5	6
2	3	8	6	4	5	1	7	9
5	7	2	3	1	6	8	9	4
3	8	6	4	9	7	5	2	1
4	1	9	8	5	2	6	3	7
1	9	3	5	8	4	7	6	2
7	2	5	1	6	3	9	4	8
8	6	4	2	7	9	3	1	5

difficile

solution tectonic

2	4	1	3	1	5	1
3	5	2	5	2	4	2
2	1	3	4	1	5	3
3	4	5	2	3	4	1
2	1	3	4	1	2	3
5	4	2	5	3	5	1
3	1	3	1	4	2	3
5	2	5	2	5	1	4
4	1	4	1	4	2	3

<https://anciens-eic.fr>

40 rue Jules Watteuw
 59200 Tourcoing
 anciens.eic@wanadoo.fr
 03 20 36 71 11
 09 72 95 57 09



**Association
 des anciens**
 Ensemble scolaire EIC